

**F.L.C.K.**

**Fédération Luxembourgeoise de Canoë-Kayak a.s.b.l.**

## **Fiche d'inscription**

### **START4KIDS 2017**

**Je m'inscris au :**

<b>Stage N°</b>	<b>niveau</b>	<b>âge</b>	<b>horaire</b>	<b>dates</b>	<b>prix</b>
	débutants niv. 1	10 – 12	14h00 – 15h30		30,-
	débutants niv. 2	10 – 12	14h00 – 15h30		30,-
	débutants niv. 1	13 - 15	16h00 – 17h30		30,-
	débutants niv. 2	13 - 15	16h00 – 17h30		30,-

Voici mes coordonnées personnelles :

Nom ..... Prénom.....

Date de naissance .....

Rue et n° .....

Code postal ..... Localité .....

n° de téléphone..... e-mail .....

En cas d'urgence pendant les stages (accident, malaise, intempéries etc) une personne de contact est disponible au n°.....

Je m'engage à respecter strictement les consignes des moniteurs sur place, les consignes pratiques et les conditions générales reprises aux pages suivantes et je les accepte par ma signature:

.....

Une copie mon **CERTIFICAT DE NAGEUR** est joint à la présente.

**Pour les mineurs, également le nom et la signature du parent ou tuteur:**

.....  
Les parents ou tuteurs sont priés d'organiser le ramassage de leurs enfants au plus tard 15 minutes après la fin des séances respectives. Aucun gardiennage n'est assuré après ce délai et les moniteurs sont libérés de toutes leurs responsabilités.

Numéro de téléphone des parents ou tuteurs : .....

Cette 1ère page de cette fiche d'inscription est à renvoyer par e-mail au **start4kids@cnev.lu**

Les Frais de participation de 30,- EUR par personne pour un stage de 4 x 1,5 = 6 heures sont à payer en liquide au début de la 1<sup>ère</sup> séance au moniteur.

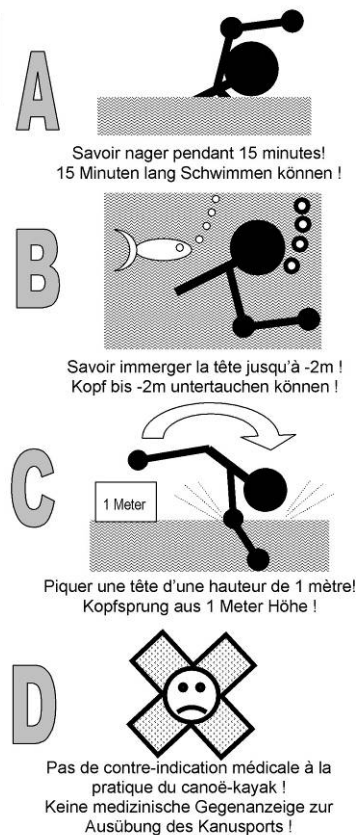
Des renseignements pourront être demandés par e-mail au: **start4kids@cnev.lu**

Votre personne de contact pendant les stages sera Monsieur Erny KLARES.

Il pourra être joint au téléphone 691 / 430 628 uniquement pendant les journées de stage.

En cas d'empêchement veuillez nous prévenir par e-mail ou sms.

Conditions de participation  
Teilnahmebedingungen



### Conditions générales de participation.

**Les suivantes conditions générales de participation concernent les activités organisées par la Fédération Luxembourgeoise de Canoë-Kayak a.s.b.l., mentionnée dans le texte comme F.L.C.K.**

Il est à signaler que la nature de cette activité ne prévoit pas l'encadrement de personnes présentant un handicap, même occasionnel (y compris blessure actuelle), physique ou mental.

Nous pourrions organiser sur demande des activités pour personnes handicapées. A prévoir à long terme.

#### § 1) MODALITÉS DE RÉSERVATION ET DE PAYEMENT :

Aucune réservation n'est définitive avant sa confirmation écrite et son paiement.

Aussi longtemps que la réservation n'est pas définitive, la F.L.C.K. se réserve le droit de disposer librement de la date et de l'horaire et de l'attribuer à un autre client.

Le nombre de participants engagé par la réservation de groupe ou de famille est payable, même en cas de désistement individuel.

#### § 2) ANNULATION PAR LE PARTICIPANT :

Moins de 14 jours francs avant le 1<sup>er</sup> jour de l'activité : 50 % du prix total sont payables.

La veille, le 1<sup>er</sup> jour ou au courant de l'activité : 100 % du prix total sont payables.

L'arrivée en retard par rapport à l'horaire convenu entraînera une diminution correspondante de la durée totale. Afin de ne pas compromettre le bon déroulement de l'activité, il n'y a pas de temps d'attente au début pour les personnes individuelles.

#### § 3) ANNULATION PAR la F.L.C.K. :

Remboursement intégral de 100% de l'acompte respectivement de la somme payée à l'avance.

Cette clause n'est pas applicable dans le cas où l'annulation est la conséquence du non-respect, par un ou plusieurs participants, d'une consigne de sécurité ou condition de participation suivant § 4.

#### § 4) RESPONSABILITÉS :

§ 4.1) La F.L.C.K. assurera la sécurité des participants à bord des embarcations et à d'autres activités pour autant que ceux-ci respectent les consignes et informations qui leur sont données, par l'éducateur sportif, le moniteur ou l'encadrant, aux embarquements/débarquements, sur l'eau et à terre.

En cas de non respect des consignes de sécurité par un ou plusieurs participants, la F.L.C.K. se réserve le droit d'interrompre, de suspendre et d'arrêter immédiatement l'activité sans que les présentes conditions soient affectées. Il en est de même pour le cas d'un comportement compromettant la sécurité des participants et/ou de l'encadrement.

En cas de force majeure (p.ex. Orage, crue, vents forts, basses eaux, ...), dans l'intérêt des participants, ou pour assurer leur sécurité, la F.L.C.K. peut modifier, suspendre ou annuler la nature de l'activité sans que les présentes conditions soient affectées.

§ 4.2) Le participant certifie par sa signature que lui-même et, le cas échéant, toute autre personne de son groupe ou famille participant à l'activité de canoë-kayak est au moins capable de nager avec aisance sur 50 m et de s'immerger complètement, qu'ils n'ont pas de contre-indication médicale à la pratique du canoë-kayak et autres sports à terre et qu'ils ne sont pas affectés d'une maladie contagieuse ou se trouvent sous influence d'alcool ou autres drogues.

Il certifie également d'avoir informé les participants de son groupe sur le contenu des présentes conditions de participation.

En cas de participation de mineurs, les parents ou tuteurs ou responsables de groupe seront joignables au moins par téléphone pendant toute la durée de la prestation. Ce numéro sera communiqué au préalable à la F.L.C.K. .

Le participant s'engage à assurer la surveillance et la sécurité des personnes de son groupe ou famille qui ne participent pas à l'activité surveillée par la F.L.C.K. .

§ 4.3) Les participants acceptent les risques liés aux activités en plein air, et plus particulièrement au canoë-kayak, notamment par l'exposition au soleil, au vent et à la pluie, au froid, aux intempéries, à l'humidité et au contact avec le fond et les berges de la rivière qui sont très glissants et instables.

Vu la nature de l'activité de canoë-kayak, le contact, même prolongé, avec une eau plus ou moins froide et le retournement du bateau (chavirage) suite à une perte d'équilibre peut survenir à tout moment.

Les participants acceptent de naviguer sur un cours ou plan d'eau, dont l'eau ne répond pas aux normes européennes fixées par la directive 2006/7/CE pour les eaux de baignade.

Le respect et la protection de l'environnement naturel seront à observer pendant toute la durée de la prestation.

#### § 5) Centre National d'Eau Vive à Diekirch (C.N.E.V.)

Pour les activités qui se déroulent sur le C.N.E.V., le participant doit se conformer impérativement à toute consigne du/des moniteurs ou toute autre personne responsable du C.N.E.V. concernant les zones d'interdiction de navigation, particulièrement à l'approche du barrage.

Il est à prendre en considération que le canal d'eau vive n'est PAS un parc d'attractions, mais une piste d'entraînement pour le canoë-kayak avec tous les risques et dangers qu'une rivière d'eau vive présente. Le risque de coincement ou retournement avec le bateau, suivi d'une nage est imminent ainsi que toutes les conséquences qui pourront en résulter pour les personnes et le matériel.

La descente du canal d'eau vive sans la présence et l'accord du/des moniteurs est formellement interdite !

En cas de non respect des consignes de sécurité par un ou plusieurs participants, la F.L.C.K. se réserve le droit d'interrompre, de suspendre et d'arrêter immédiatement l'activité sans que les présentes conditions soient affectées.